

Supplément au SOP n° 120, juillet-août 1987

Embargo : 1er août 1987

DIALOGUE ROME - ORTHODOXIE

Dossier de la 4ème session plénière
de la Commission mixte internationale
pour le dialogue théologique
entre l'Eglise catholique romaine
et l'Eglise orthodoxe

Cassano delle Murge, Bari, Italie,
9 - 16 juin 1987

Homélie d'ouverture du cardinal J. Willebrands ...	1
Note chronologique sur le dialogue	5
FOI, SACREMENTS ET UNITE DE L'EGLISE (document commun établi par la Commission)	9
Homélie du métropolitain ELIE de Beyrouth	23
Liste des membres de la Commission	27

Document 120.A

DISCOURS D'OUVERTURE DE LA REUNION PLENIERE DE LA
COMMISSION POUR LE DIALOGUE THEOLOGIQUE AVEC L'EGLISE ORTHODOXE.

(Bari, 9-16 JUIN 1987)

Pour la deuxième fois nous sommes réunis à Cassano Murge, archidiocèse de Bari, pour continuer et avec l'aide de Dieu achever notre dialogue sur les deux documents: "Foi, Sacrements et Unité de l'Eglise" et "Le Sacrement de l'Ordre (Ordination) dans la structure sacramentelle de l'Eglise".

Le premier document, comme vous le savez, avait été présenté à la troisième session de la commission à Crète (30 mai - 8 juin 1984); il a été ensuite revu par le comité mixte de coordination lors de sa réunion d'Opole (3-8 juin 1985). Présenté à la quatrième session de la Commission (Bari, 29 mai - 7 juin 1986) il a été encore amendé par celle-ci.

Le deuxième texte, rédigé par le comité mixte de coordination (Opole 3-8 juin 1985) a été discuté pour la première fois pendant la quatrième session de la commission à Bari. Selon ce qui a été décidé à Bari, le document a été mis au point par le comité mixte de révision, lors de sa réunion à Rome, présidée par le métropolitain du Mont Liban, Son Excellence Mgr Georges Khodr, du 22 au 23 septembre 1986.

Le dialogue théologique n'a pas seulement pour but de clarifier notre foi et son explication théologique, d'en rendre témoignage au monde, mais aussi de surmonter, partant de ce qui nous unit, les divergences qui nous séparent encore. Nous espérons arriver à témoigner d'une seule voix au monde de la foi qui a été transmise aux saints définitivement (Jude, 3) et à célébrer dans la pleine communion les mystères que le Seigneur nous a laissés en mémoire de lui.

Cette espérance est-elle trop audacieuse, voire même téméraire? Certainement si elle était fondée sur les efforts humains. Mais nous nous appuyons sur la prière du Christ et la promesse de l'Esprit. Notre unité ne sera pas notre gloire, elle sera la gloire de Dieu. Avec S.Paul "nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu" (Rom. 5,2) même dans la détresse de notre division. Ainsi "l'espérance ne déçoit point, parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos coeurs par le Saint-Esprit qui nous fut donné" (Rom. 5,5). L'Esprit de Dieu est en même temps Esprit de charité et Esprit de vérité. Ainsi le dialogue théologique est autant dialogue de charité que dialogue de vérité. Nous cherchons les choses d'en haut, là où se trouve le Christ "assis à la droite de Dieu, nous songeons aux choses d'en haut, non à celles de la terre" (cfr. Col. 3,1-2).

Nous avons suivi dans notre dialogue la méthode et les thèmes proposés et acceptés à l'unanimité lors de la première réunion à Rhodes (28 mai - 4 juin 1980). De ma part je souhaite beaucoup que nous puissions terminer et mener à une bonne fin les thèmes déjà abordés et discutés aux réunions précédentes en même temps qu'aller de l'avant de la manière la plus sûre et la plus satisfaisante pour tous. Cette réunion aura aussi à décider du prochain thème à étudier dans notre dialogue et de son orientation future. Nous portons une grave responsabilité devant Dieu et devant nos Eglises qui ont voulu le dialogue et nous ont chargés de le réaliser.

Il me reste la tâche, ou plutôt le devoir très agréable d'exprimer, au nom de tous, j'en suis sûr, la reconnaissance à Son Excellence Monseigneur Mariano Magrassi, archevêque de Bari, pour la grande hospitalité qu'il nous offre, pour la deuxième fois dans son diocèse, terre riche d'histoire aussi bien pour l'Eglise d'Orient que d'Occident.

Si notre retour à Bari prouve que nous ne voulons pas nous désister de l'obligation oecuménique, l'archevêque et le peuple nous montrent la vocation oecuménique de l'Eglise de Bari. Notre gratitude s'adresse plus particulièrement aux soeurs de cette maison et à la paroisse de Cassano Murge.

Cette Eglise célèbre le neuvième centenaire de la translation des reliques de S.Nicolas. Commémorant ce jubilé Mgr. Magrassi a écrit: "Sans S.Nicolas nous ne serions pas ce que nous sommes. La dévotion à S.Nicolas a marqué profondément l'art, les moeurs, les coutumes populaires. Mettre tout cela dans l'ombre serait mutiler notre identité. Nous serions comme une personne qui a perdu la mémoire, qui ne se souvient plus où elle est née et à quelle famille elle appartient".

Le Pape Jean Paul II disait, lors de sa visite à l'Eglise de Bari: "Avant tout l'évêque de Myre connu aujourd'hui comme S.Nicolas de Bari éveille en nous la nostalgie de l'union; non pas la nostalgie du passé ... mais l'attente d'un futur qui nous a été promis et qui constitue pour nous la tâche et l'oeuvre d'aujourd'hui."

L'avenir qui nous a été promis, n'est ce pas précisément ce que nous venons de célébrer à la fête de la Pentecôte, quand l'Esprit a parlé par la bouche de Pierre à tous les peuples, à toutes les races qui ont entendu dans la diversité des langues, des cultures l'unique message qui est la Bonne Nouvelle, l'Evangile de Jésus Christ, à la gloire de Dieu le Père.

NOTE CHRONOLOGIQUE

SUR LE DIALOGUE THEOLOGIQUE

ENTRE L'EGLISE CATHOLIQUE-ROMAINE ET L'EGLISE ORTHODOXE

1. 14 Décembre 1975 : Dixième anniversaire de la levée des anathèmes entre les Eglises de Rome et de Constantinople. En cette circonstance, deux cérémonies parallèles ont lieu au Vatican et au Phanar avec l'annonce, par le Pape de Rome et par le Patriarche Oecuménique, de la décision d'établir deux commissions, l'une catholique-romaine et l'autre orthodoxe, pour la préparation du Dialogue théologique entre l'Eglise Catholique-romaine et l'Eglise Orthodoxe.
2. 11-15 Octobre 1976 : Première réunion de la commission catholique-romaine pour la préparation du dialogue théologique avec l'Eglise Orthodoxe. Dans son rapport la commission formule des suggestions sur l'esprit qui doit inspirer la partie catholique-romaine dans son dialogue avec l'Eglise Orthodoxe, sur la méthode à suivre et sur les thèmes à aborder. Le rapport est soumis à la Secrétairerie d'Etat du Vatican, qui communique ses observations. Ces observations sont examinées par les membres de la commission au cours de leur deuxième réunion.
3. 21-25 Juin 1977 : Première réunion de la commission technique théologique inter-orthodoxe pour le dialogue avec l'Eglise Catholique-romaine. Cette commission établit un document sur le but du dialogue, sa méthode et ses thèmes. Elle propose aussi la constitution d'un groupe mixte de travail pour la coordination de l'oeuvre de deux commissions préparatoires.
4. 14-18 Novembre 1977 : Deuxième réunion de la commission technique théologique inter-orthodoxe. La commission étudie le mode d'approche du thème des sacrements, jugé comme le thème le plus propice pour l'inauguration du dialogue.
5. Les deux documents issus de la commission orthodoxe sont communiqués à la commission catholique-romaine.
6. Les deux commissions, orthodoxe et catholique-romaine, mettent sur pied un groupe mixte de travail, chargé de la liaison entre les deux commis-

sions, ainsi que de la confrontation du travail accompli de part et d'autre.

7. 29 Mars - 1er Avril 1978 : Réunion du groupe mixte de travail sous la co-présidence du Métropolitain Parthenios de Carthage et de l'Evêque Ramon Torrella. Le groupe mixte examine - sur la base des documents issus des deux commissions - le but du dialogue, la méthode à suivre et les thèmes à étudier pendant la première phase du dialogue. Il termine son travail en établissant un Plan d'activité, à être présenté aux deux commissions responsables et, ensuite, à être soumis aux autorités respectives des deux Eglises.
8. 8-10 Mai 1978 : Deuxième réunion de la commission catholique-romaine pour la préparation du dialogue avec l'Eglise Orthodoxe. La commission examine et approuve en substance le document issu du groupe mixte de travail, en proposant quelques amendements.
9. 25-27 Juin 1978 : Troisième réunion de la commission technique théologique inter-orthodoxe. La commission examine le document issu du groupe mixte de travail, ainsi que les amendements proposés par la commission catholique-romaine. Elle approuve le document et prend en considération les amendements proposés par la commission catholique-romaine, en proposant de son côté aussi quelques améliorations.
10. Le document commun définitif. Par un échange de lettres entre les deux co-présidents du comité de coordination le texte final du "Plan pour la mise en route du Dialogue théologique entre l'Eglise Catholique-romaine et l'Eglise Orthodoxe" est définitivement concordé et jugé prêt à être soumis aux autorités ecclésiastiques respectives comme le résultat de tout le travail de préparation, accompli de part et d'autre.
11. De part catholique-romaine et de part orthodoxe le Plan est soumis aux autorités ecclésiastiques respectives.
12. 30 Novembre 1979 : Le Pape de Rome Jean Paul II et le Patriarche Oecuménique Dimitrios Ier - pendant la visite du Pape auprès du Patriarcat Oecuménique pour la fête patronale de l'Eglise de Constantinople - annoncent la constitution de la "Commission mixte pour le Dialogue théologique entre l'Eglise Catholique-romaine et l'Eglise Orthodoxe" et rendent publique la liste des membres de la Commission.
13. 29 Mai - 4 Juin 1980: Ouverture du Dialogue théologique entre l'Eglise Catholique-romaine et l'Eglise Orthodoxe et première session plénière de la Commission internationale mixte à Patmos et à Rhodes. Sous la

co-présidence de l'Archevêque Stylianos d'Australie et du Cardinal J. Willebrands, la Commission adopte comme base de la première phase de son travail le Plan élaboré en commun par les deux commissions préparatoires. Elle décide de commencer son oeuvre par l'étude des points 1 et 2 du Plan qu'elle synthétise et formule sous le titre : "Le mystère de l'Eglise et de l'Eucharistie à la lumière du mystère de la Sainte Trinité". La Commission décide aussi de se réunir tous les deux ans et crée un comité de coordination et trois sous-commissions pour continuer son travail pendant les intervalles des sessions plénières.

14. 5-10 Octobre 1980 : Réunion de la troisième sous-commission à Chevetogne (Belgique).
15. 27-30 Décembre 1980 : Réunion de la deuxième sous-commission à Rome.
16. 29 Avril - 1er Mai 1981 : Réunion de la première sous-commission à Belgrade.
17. 25 Mai - 30 Mai 1981 : Réunion du Comité de coordination de la Commission mixte internationale à Venise. Le comité établit un document de synthèse sur la base de l'étude faite par les trois sous-commissions.
18. 30 Juin - 7 Juillet 1982 : Deuxième session plénière de la Commission mixte internationale à Munich (Bavière). La Commission - sur la base du travail des trois sous-commissions et du Comité de coordination - établit et rend public le document : "Le mystère de l'Eglise et de l'Eucharistie à la lumière du mystère de la Sainte Trinité". La Commission établit pour l'étape suivante, le thème : "Foi, Sacrements et Unité de l'Eglise".
19. 25-29 Octobre 1982 : Réunion de la troisième sous-commission à Vrac (Yougoslavie).
20. 16-20 Novembre 1982 : Réunion de la première sous-commission à Vienne.
21. 27-30 Décembre 1982 : Réunion de la deuxième sous-commission à Chambésy (Genève).
22. 12-17 Juin 1983 : Réunion du Comité de coordination de la Commission mixte internationale à Nicosie (Chypre). Le comité établit un document de synthèse sur la base de l'étude faite par les trois sous-commissions.

23. 30 Mai - 8 Juin 1984 : Troisième session plénière de la Commission mixte internationale à Crète. La Commission - sur la base du travail des trois sous-commissions et du Comité de coordination - établit le document sur le thème : "Foi, Sacrements et Unité de l'Eglise" et le renvoie au Comité de coordination pour une reconsidération. Elle établit pour l'étape suivante, le thème : "Le Sacrement de l'Ordre (Ordination) dans la structure sacramentelle de l'Eglise (en particulier l'importance de la succession apostolique pour la sanctification et l'unité du peuple de Dieu)".
24. 17-19 Décembre 1984 : Réunion de la première sous-commission à Opole (Pologne).
25. 27-31 Décembre 1984 : Réunion de la deuxième sous-commission à Rome.
26. 20-28 Février 1985 : Réunion de la troisième sous-commission à Bari (Italie).
27. 3-9 Juin 1985 : Réunion du Comité de coordination à Opole (Pologne). Le comité - sur la base du travail fait par les trois sous-commissions sur le thème "Le Sacrement de l'Ordre (Ordination) ..." - en établit un document de synthèse à soumettre à la Commission mixte. Il revoit aussi le document établi à Crète et le renvoie à la considération de la Commission mixte.
28. 29 Mai - 7 Juin 1986 : Quatrième session plénière de la Commission mixte internationale à Bari (Italie). La Commission revoit le document "Foi, Sacrements et Unité de l'Eglise" et discute le document "Le Sacrement de l'Ordre (Ordination) dans la structure sacramentelle de l'Eglise". Enfin, pour compléter son oeuvre, elle désigne un comité de rédaction, qui en temps opportun procéderait à la formulation des amendements proposés durant la discussion du deuxième document.
29. 22 - 25 septembre 1987 : Réunion à Rome du comité de rédaction, désigné par la Commission Mixte à Bari. Le comité procède à la formulation des amendements à porter au document "Le Sacrement de l'Ordre (Ordination) dans la structure sacramentelle de l'Eglise".
30. 9 - 16 juin, 1987 : Cinquième session plénière de la Commission mixte internationale à Bari (Italie).

FOI, SACREMENTS ET UNITE' DE L'EGLISE

Texte définitifIntroduction

- (1) Après notre réunion à Munich en 1982 et en accord avec le Plan adopté par notre Commission lors de sa première réunion à Rhodes en 1980, cette quatrième session de la Commission a entrepris de considérer la question de la relation entre foi et communion sacramentelle.
- (2) Comme il a été établi dans le Plan de notre dialogue, approuvé à Rhodes, l'unité dans la foi est un présupposé pour l'unité dans les sacrements et spécialement dans la sainte eucharistie. Mais ce principe communément accepté soulève quelques points fondamentaux qui demandent considération. La foi se ramène-t-elle à adhérer à des formulations ou est-elle aussi quelque chose d'autre ? La foi, qui est don divin, doit être comprise comme un engagement du chrétien, engagement de son intellect, de son coeur et de sa volonté. Dans sa réalité profonde elle est aussi un événement ecclésial, réalisé et accompli dans et par la communion de l'Eglise, en son expression liturgique et spécialement eucharistique. Ce caractère ecclésial et liturgique de la foi doit être pris sérieusement en considération.
- (3) Etant donné ce caractère fondamental de la foi, il faut affirmer que la foi doit être prise comme une condition préalable, déjà complète en elle-même, avant la communion sacramentelle, et aussi qu'elle est augmentée par la communion sacramentelle, expression de la vie même de l'Eglise et moyen de la croissance spirituelle de chacun de ses membres. Cette question doit être posée afin d'éviter une approche déficiente du problème de la foi comme condition de l'unité. Elle ne devrait cependant pas servir à obscurcir le fait que la foi est une telle condition, et qu'il ne peut y avoir de communion sacramentelle sans communion dans la foi, tant au sens large qu'au sens de la formulation dogmatique.
- (4) Outre la question de la foi comme présupposé de la communion sacramentelle et en rapport étroit avec elle, suivant le Plan du dialogue, nous avons également examiné dans nos réunions

la relation des sacrements dits de l'initiation - c'est-à-dire le baptême, la confirmation ou chrismation et l'eucharistie - entre eux et avec l'unité de l'Eglise. A ce point il faut examiner si nos deux Eglises sont confrontées simplement à une différence dans la pratique liturgique ou aussi dans la doctrine étant donné que la pratique liturgique et la doctrine sont liées l'une à l'autre. Devons-nous considérer ces trois sacrements comme appartenant à une seule réalité sacramentelle, ou comme trois actes sacramentels autonomes ? On doit aussi se demander si pour les sacrements de l'initiation une différence dans la pratique liturgique entre les deux traditions soulève un problème de divergence doctrinale, qui pourrait être considéré comme un obstacle sérieux à l'unité.

*o*o*o*o*o*

- I -

FOI ET COMMUNION DANS LES SACREMENTS

(5) La foi est indissociablement don de Dieu qui se révèle et réponse de l'homme qui accueille ce don. C'est la synergie de la grâce de Dieu et de la liberté humaine. Le lieu de cette communion c'est l'Eglise. En celle-ci, la vérité révélée est transmise selon la tradition des Apôtres, sur la base de l'Écriture, par les conciles œcuméniques, la vie liturgique, les Pères de l'Eglise, et elle est mise en œuvre par les membres du Corps du Christ. La foi de l'Eglise constitue la norme et le critère de l'acte de foi personnel. La foi n'est pas le produit d'une élaboration et d'une nécessité logiques, mais de l'influence de la grâce de l'Esprit Saint. L'Apôtre Paul a reçu la grâce "dans l'obéissance de la foi" (Rom 1,5). Saint Basile dit à ce sujet: "La foi précède les discours sur Dieu; la foi et non la démonstration. La foi étant au-dessus des méthodes logiques amène à consentir. La foi ne naît pas de nécessités géométriques, mais des énergies de l'Esprit" (In Ps. 115,1).

(6) Tout sacrement présuppose et exprime la foi de l'Eglise qui le célèbre. En effet, dans le sacrement l'Eglise fait plus que confesser et exprimer sa foi: elle rend présent le mystère qu'elle célèbre. L'Esprit Saint révèle l'Eglise comme le Corps du Christ qu'il constitue et fait croître. Ainsi l'Eglise par les sacrements nourrit et développe la communion de foi de ses membres.

1. La foi véritable est don divin
et réponse libre de l'homme

(7) La foi est don de l'Esprit Saint. Par la foi Dieu accorde le salut. Par elle l'humanité a accès au mystère du Christ, qui constitue l'Eglise et que l'Eglise communique par l'Esprit Saint qui l'habite. L'Eglise ne peut que transmettre ce qui la fait exister. Or, il n'y a qu'un mystère du Christ et le don de Dieu est unique, intégral et sans repentance (Rom 11, 29). Quant à son contenu la foi embrasse la totalité de la doctrine et de la pratique de l'Eglise relative au salut. Le dogme, la conduite et la vie liturgique s'imbriquent en un tout unique et constituent ensemble le trésor de la foi. Liant d'une façon remarquable le caractère théorique et pratique

de la foi Saint Jean Damascène dit: "Cette [foi] est rendue parfaite par tout ce que le Christ a décrété, la foi par les oeuvres, le respect et la pratique des commandements de Celui qui nous a renouvelés. En effet, celui qui ne croit pas selon la tradition de l'Eglise catholique ou qui par des oeuvres incorrectes est en communion avec le diable, est un infidèle" (De fide orthodoxa IV, 10,83).

- (8) Donnée par Dieu, la foi qu'annonce l'Eglise est proclamée, vécue et transmise dans une Eglise locale visible en communion avec toutes les Eglises locales dispersées de par le monde, c'est-à-dire l'Eglise catholique de tous les temps et de partout. L'homme est intégré au Corps du Christ par sa "koinônia" à cette Eglise visible qui, par la vie sacramentelle et la Parole de Dieu, nourrit en lui cette foi et dans laquelle agit en lui l'Esprit Saint.
- (9) On peut dire que, de cette façon, le don de la foi existe dans l'unique Eglise dans sa situation historique concrète, déterminée par le milieu et le temps, donc dans tous et chacun des croyants sous la conduite de leurs pasteurs. A travers le langage humain et sous la variété des expressions culturelles et historiques, l'homme doit rester toujours fidèle à ce don de la foi. On ne peut certes prétendre que l'expression de la vraie foi, transmise et vécue dans la célébration des sacrements, épuise la totalité de la richesse du mystère révélé en Jésus-Christ. Toutefois, dans les limites de sa formulation et des personnes qui l'accueillent, elle donne accès à la vérité intégrale de la foi révélée, c'est-à-dire à la plénitude du salut et de la vie dans l'Esprit Saint.
- (10) Selon l'Epître aux Hébreux, cette foi est la "substance des biens que l'on espère, la vision des réalités qu'on ne voit pas" (11,1). Elle donne part aux biens divins. On la comprend aussi en termes de confiance existentielle en la puissance et en l'amour de Dieu, dans l'acceptation des promesses eschatologiques telles qu'accomplies dans la personne du Seigneur Jésus-Christ. Mais comme l'indique encore cette Lettre aux Hébreux, la foi exige en outre une attitude à l'endroit de l'existence et du monde. Cette attitude est marquée par la disponibilité à sacrifier sa propre volonté et à offrir sa vie à Dieu et aux autres comme le Christ l'a fait sur la croix. La foi associe au témoignage du Christ et "à la nuée des témoins" (12,1) qui enveloppent l'Eglise.

- (11) La foi implique donc une réponse consciente et libre de la part de l'homme et un changement continu de coeur et d'esprit. Par conséquent elle est un changement intérieur et une transformation, elle fait demeurer dans la grâce du Saint-Esprit qui renouvelle l'homme. Elle veut la réorientation vers les réalités du Royaume qui vient et qui, dès maintenant, commence à transformer les réalités de ce monde.
- (12) La foi est présupposée au baptême et à toute la vie sacramentelle qui le suit. Par le baptême, en effet, on participe à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ (Rom 6). Ainsi débute un processus qui se poursuit à travers toute l'existence chrétienne.

2. L'expression liturgique de la foi

- (13) Dans l'Eglise, les sacrements sont le lieu par excellence où la foi est vécue, transmise et professée. Dans la tradition liturgique byzantine, la première prière pour faire un catéchumène demande au Seigneur pour le candidat: "Remplis-le de foi, d'espérance et d'amour envers Toi, afin qu'il comprenne que tu es le seul Dieu véritable, avec ton Fils unique, notre Seigneur Jésus-Christ, et ton Saint-Esprit". Parallèlement, la première question qu'adresse l'Eglise à un candidat au baptême dans la tradition liturgique latine est: "Que demandes-tu à l'Eglise?". Et le candidat répond: "La foi". - "La foi que te donne-t-elle?" - "La vie éternelle".
- (14) Nos deux Eglises expriment leur conviction en ce domaine par l'axiome: "Lex orandi lex credendi". Pour elles, la tradition liturgique est interprète authentique de la Révélation et par là critère de la profession de la vraie foi. C'est, en effet, dans l'expression liturgique de la foi de nos Eglises que le témoignage des Pères et des conciles oecuméniques célébrés en commun ne cesse d'être pour le peuple croyant le guide sûr de la foi. Indépendamment de la diversité d'expression théologique, ce témoignage qui lui-même explicite le "kérygme" des saintes Ecritures est actualisé dans la célébration liturgique. De son côté, la foi proclamée nourrit la prière liturgique du peuple de Dieu.

3. Le Saint-Esprit et les sacrements

- (15) Les sacrements de l'Eglise sont "sacrements de la foi" où Dieu le Père exauce l'épiclesse dans laquelle l'Eglise exprime

sa foi par cette prière pour la venue de l'Esprit. Le Père y donne son Esprit Saint, qui introduit dans la plénitude du salut en Christ. Le Christ lui-même constitue l'Eglise comme son Corps. L'Esprit Saint édifie l'Eglise. Il n'y a pas de don dans l'Eglise qui ne soit attribuable à celui-ci (Basile le Grand, PG 30, 289). Les sacrements sont don et grâce de l'Esprit Saint, en Jésus-Christ dans l'Eglise. Ceci est exprimé de façon très concise dans une hymne orthodoxe de Pentecôte: "Le Saint Esprit est l'auteur de tout don. Il fait sourdre les prophéties. Il rend parfaits les prêtres. Il enseigne la sagesse aux ignorants. Des pécheurs il fait des théologiens et il consolide l'institution de l'Eglise".

(16) Tout sacrement de l'Eglise confère la grâce du Saint-Esprit en étant, d'une façon indissociable, signe qui remémore ce que Dieu a accompli dans le passé, signe qui manifeste ce qu'il opère dans le fidèle et l'Eglise, signe qui annonce et anticipe l'accomplissement eschatologique. Ainsi dans la célébration sacramentelle l'Eglise manifeste, illustre, confesse sa foi en l'unité du dessein de Dieu.

(17) On notera que les sacrements ont tous un rapport essentiel à l'eucharistie. Celle-ci est par excellence la proclamation de la foi de laquelle toute confession dérive et à laquelle elle s'ordonne. Elle seule, en effet, proclame pleinement, dans la présence du Seigneur qu'accomplit la puissance de l'Esprit, la merveille de l'oeuvre divine. Car le Seigneur fait sacramentellement passer son oeuvre dans la célébration de l'Eglise. Les sacrements de l'Eglise transmettent la grâce, expriment et fortifient la foi en Jésus-Christ et sont ainsi des témoignages de la foi.

4. La foi formulée et célébrée dans les sacrements: les symboles de foi

(18) A l'assemblée eucharistique l'Eglise célèbre l'événement du mystère du salut dans la prière eucharistique (anaphore) pour la gloire de Dieu. Le mystère qu'elle célèbre est celui-là même qu'elle confesse en accueillant le don salvifique.

(19) Bien que le contenu et la finalité de cette célébration eucharistique soient demeurés les mêmes dans les Eglises locales, celles-ci ont cependant employé des formulations variées et

des langues diverses qui, selon le génie des diverses cultures, mettent en relief des aspects et des implications particulières de l'unique événement du salut. Au coeur de la vie ecclésiale, à la synaxe eucharistique, nos deux traditions - orientale et occidentale - connaissent ainsi une certaine diversité dans la formulation du contenu de la foi célébrée.

- (20) Depuis les origines, l'administration du baptême est liée à une formulation de la foi par laquelle l'Eglise locale transmet au catéchumène le contenu essentiel de la doctrine des Apôtres. Ce symbole de la foi énonce sous une forme ramassée l'essentiel de la tradition apostolique, articulé principalement sur la confession de la foi en la Sainte Trinité et en l'Eglise. Quand toutes les Eglises locales confessent la vraie foi, elles transmettent dans le rite du baptême cette unique foi au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Toutefois, suivant les temps et les lieux, la formulation a été explicitée de manière différente comme le requéraient les circonstances, en utilisant des termes et des propositions qui n'étaient pas identiques d'un formulaire à l'autre. Mais tous respectaient le contenu de la foi. L'Eglise d'Orient dans son rituel du baptême emploie le symbole de foi de Nicée-Constantinople. Fidèle à sa tradition propre, l'Eglise d'Occident transmet au catéchumène le symbole dit "des Apôtres". Cette diversité des formules d'une Eglise à une autre n'indique en soi aucune divergence sur le contenu de la foi transmise et vécue.

5. Les conditions de la communion de foi

- (21) La première des conditions pour une vraie communion entre les Eglises est que chacune se réfère au symbole de foi de Nicée-Constantinople comme norme nécessaire de cette communion de l'unique Eglise répandue par toute la terre et à travers les siècles. En ce sens la vraie foi est présupposée à une communion dans les sacrements. La communion n'est possible qu'entre Eglises qui ont en commun la foi, le sacerdoce et les sacrements. C'est en raison de cette reconnaissance réciproque de l'identité et de l'unicité de la foi (comme, d'ailleurs, de celle du sacerdoce et du sacrement) transmise dans chacune des Eglises locales qu'elles se reconnaissent les unes les autres comme véritables Eglises de Dieu et que chacun des fidèles est accueilli par les Eglises comme frère ou soeur dans la foi. Mais en même temps la foi s'approfondit et s'éclaire par

la communion ecclésiale vécue en chaque communauté dans les sacrements. Cette qualification ecclésiale de la foi comme fruit de la vie sacramentelle se vérifie à différents niveaux de l'existence ecclésiale.

- (22) En premier lieu, par la célébration des sacrements, l'assemblée proclame sa foi, la transmet et l'assimile.
- (23) En outre, dans la célébration des sacrements, chaque Eglise locale traduit sa nature profonde. Elle est en continuité avec l'Eglise des Apôtres et en communion avec toutes les Eglises qui partagent la même et unique foi et célèbrent les mêmes sacrements. Dans la célébration sacramentelle d'une Eglise locale, les autres Eglises locales reconnaissent l'identité de leur foi avec la sienne et sont confortées par là dans leur propre vie de foi. Ainsi la célébration des sacrements confirme la communion de foi entre les Eglises et la manifeste. C'est pourquoi un fidèle d'une Eglise locale, baptisé dans cette Eglise, peut recevoir les sacrements dans une autre Eglise locale. Cette communion dans les sacrements exprime l'identité et l'unicité de la vraie foi que partagent les Eglises.
- (24) Dans la concélébration eucharistique entre représentants des diverses Eglises locales, l'identité de la foi est particulièrement manifestée et renforcée par l'acte sacramentel lui-même. C'est pourquoi les conciles, où les évêques conduits par l'Esprit Saint expriment la vérité de la foi de l'Eglise, sont toujours associés à la célébration eucharistique. Par la proclamation de l'unique mystère du Christ et le partage de l'unique communion sacramentelle, les évêques, le clergé et tout le peuple chrétien unis avec eux sont en mesure de témoigner de la foi de l'Eglise.

6. La vraie foi et la communion dans les sacrements

- (25) L'identité de la foi est donc un élément essentiel de la communion ecclésiale dans la célébration des sacrements. Mais une certaine diversité de formulation ne compromet pas la "koinônia" entre les Eglises locales, lorsque chaque Eglise peut reconnaître sous la variété des formulations l'unique foi authentique reçue des Apôtres.
- (26) Durant les siècles de l'Eglise indivise la variété d'expressions théologiques d'une unique doctrine ne mettait pas en pé-

ril la communion sacramentelle. Le schisme survenu, l'Orient et l'Occident continuèrent à se développer, mais il le firent séparément l'un de l'autre. Ils n'eurent donc plus la possibilité de prendre unanimement des décisions valables tant pour les uns que pour les autres.

(27) L'Eglise comme "colonne et fondement de la vérité" (I Tim. 3,25) garde le dépôt de la foi pur et inaltéré en la transmettant fidèlement à ses membres. Lorsque l'authentique enseignement ou l'unité de l'Eglise étaient menacés par l'hérésie ou le schisme, l'Eglise, se basant sur la Bible, la tradition vivante et les décisions des conciles précédents, déclarait dans le concile oecuménique la foi droite de manière authentique et infaillible.

(28) Lorsqu'il est acquis que les différences représentent un rejet des dogmes antérieurs de l'Eglise et ne sont pas de simples différences d'expression théologique, alors on se trouve clairement confronté à une vraie division sur la foi. Il n'y a plus possibilité de communion sacramentelle. Car la foi doit être confessée par des mots qui expriment la vérité elle-même. Mais la vie de l'Eglise peut entraîner de nouvelles expressions verbales de la foi, "une fois pour toutes donnée aux saints" (Jud 3), si de nouveaux besoins historiques et culturels le demandent, avec la volonté explicite de ne pas changer le contenu même de la doctrine. Dans de tels cas, l'expression verbale peut devenir normative pour l'unanimité dans la foi. Ceci exige des éléments de jugement permettant de distinguer entre les développements légitimes, sous l'inspiration du Saint-Esprit, et les autres.

Ainsi:

(29) La continuité de la tradition: l'Eglise doit donner à de nouveaux problèmes des réponses appropriées fondées sur l'Ecriture et en accord et continuité essentielles avec les énoncés antérieurs des dogmes.

(30) La signification doxologique de la foi: tout développement liturgique dans une Eglise locale doit pouvoir être perçu par les autres comme conforme au mystère du salut tel qu'elle l'a reçu et le célèbre.

(31) La signification sotériologique de la foi: toute expression de la foi doit viser la destinée finale de l'homme,

comme fils de Dieu par grâce, dans sa déification par la victoire sur la mort et dans la transfiguration de la création.

- (32) Si une formulation de la foi contredit l'un ou l'autre de ces critères, elle devient un obstacle à la communion. Si, par contre, telle formulation particulière de la foi ne contredit aucun de ces critères, alors cette formulation peut être considérée comme une expression légitime de la foi, ne rendant pas impossible la communion sacramentelle.
- (33) Ceci exige que la théologie des "theologoumena" soit sérieusement considérée. Il est aussi nécessaire de clarifier quel développement concret, survenu dans une partie de la chrétienté, pourrait être considéré par l'autre partie comme un développement légitime. En outre, on doit reconnaître que souvent le sens des termes a changé au cours des temps. C'est pourquoi on doit s'efforcer de comprendre toute formule selon l'intention de ses auteurs afin de ne pas y introduire des éléments étrangers, ni laisser de côté des éléments qui, selon la pensée des auteurs, allaient sans dire.

7. L'unité de l'Eglise dans la foi et les sacrements

- (34) Dans l'Eglise, la fonction des ministres est avant tout de maintenir, garantir et faire croître la communion dans la foi et les sacrements. Ministres des sacrements et docteurs de la foi, les évêques assistés des autres ministres, proclament la foi de l'Eglise, expriment son contenu et ses exigences pour la vie chrétienne et la défendent contre les interprétations erronées qui fausseraient ou compromettraient la vérité du mystère du salut.
- (35) Les activités caritatives des ministres ou les positions qu'ils assument vis-à-vis des problèmes d'une époque et d'un milieu donné sont inséparables des deux fonctions de l'annonce et de l'enseignement de la foi, d'une part, de la célébration du culte et des sacrements, de l'autre.
- (36) De la sorte, l'unité de foi à l'intérieur d'une Eglise locale et entre les Eglises locales a pour garant et juge l'évêque, témoin de la tradition, en communion avec son peuple. Elle est inséparable de l'unité de la vie sacramentelle. La communion dans la foi et la communion dans les sacrements ne sont pas deux réalités distinctes. Elles sont deux aspects d'une unique réalité que l'Esprit Saint promeut, accroît et sauvegarde auprès des fidèles.

- II -

LES SACREMENTS DE L'INITIATION CHRETIENNE:
LEUR RELATION A L'UNITE' DE L'EGLISE

(37) L'initiation chrétienne est un tout dans lequel la chris-
mation est la perfection du baptême et l'eucharistie l'achèvement des
deux.

L'unité du baptême, de la chris-
mation et de l'eucharistie
en une seule réalité sacramentelle ne nie pas, cependant, leur
spécificité. Ainsi le baptême dans l'eau et dans l'Esprit est
la participation à la mort et la résurrection du Christ et
la nouvelle naissance par la grâce. La chris-
mation est le don de
l'Esprit au baptisé comme don personnel. Reçue dans les condi-
tions requises, l'eucharistie par la communion au Corps et
au Sang du Seigneur donne la participation au royaume de Dieu,
incluant le pardon des péchés, la communion à la vie divine
elle-même et l'appartenance à la communauté eschatologique.

(38) L'histoire des rites baptismaux en Orient et en Occident,
comme aussi la manière dont nos Pères communs interprétaient
la signification doctrinale des rites, montrent clairement
que les sacrements d'initiation forment une unité. Cette unité
est fortement affirmée par l'Eglise orthodoxe. De son côté,
l'Eglise catholique la maintient elle aussi. Ainsi le nouveau
Rituel romain d'initiation déclare que "les trois sacrements
de l'initiation chrétienne sont si étroitement unis qu'ils
amènent les fidèles à la pleine capacité de remplir par l'Esprit
la mission qui appartient dans le monde à toute l'assemblée
du peuple chrétien".

(39) Le modèle de l'administration des sacrements qui s'est dévelop-
pé très tôt dans l'Eglise révèle comment celle-ci comprenait
les différentes étapes de l'initiation comme accomplissant,
théologiquement et liturgiquement, l'incorporation au Christ
par l'entrée dans l'Eglise et la croissance en Lui par la communion
à son Corps et à son Sang dans cette Eglise. Tout cela est
effectué par le même Saint-Esprit qui constitue le croyant
comme membre du Corps du Seigneur.

- (40) Ce modèle ancien incluait les éléments que voici:
- (41) 1. Pour les adultes, une période de probation spirituelle et d'instruction au cours de laquelle les catéchumènes étaient formés pour leur incorporation définitive à l'Eglise;
- (42) 2. le baptême par l'évêque, entouré des prêtres et des diacres, ou administré par les prêtres assistés des diacres, précédé d'une profession de foi et de diverses intercessions et actions liturgiques;
- (43) 3. la confirmation ou chrismation par l'évêque en Occident, par le prêtre, lorsque l'évêque était absent en Orient, au moyen de l'imposition des mains ou de l'onction du saint chrême ou par l'un des deux.
- (44) 4. la célébration de la sainte eucharistie durant laquelle les nouveaux baptisés et confirmés étaient admis à la pleine participation au Corps du Christ.
- (45) Ces trois sacrements étaient administrés au cours d'une seule célébration liturgique complexe. Suivait une période d'ultérieure maturation catéchétique et spirituelle par l'instruction et la fréquente participation à l'eucharistie.
- (46) Ce modèle demeure l'idéal pour les deux Eglises, puisqu'il correspond le plus exactement possible à l'appropriation de la tradition scripturaire et apostolique, oeuvre des Eglises chrétiennes primitives qui vivaient en pleine communion les unes avec les autres.
- (47) Le baptême des enfants, qui a été pratiqué depuis les origines, devint dans l'Eglise la procédure la plus habituelle pour l'introduction de nouveaux chrétiens à la pleine vie de l'Eglise. D'autre part, certains changements locaux se firent dans la pratique liturgique, en considération des besoins pastoraux des fidèles. Ces changements n'ont pas affecté la compréhension théologique de l'unité fondamentale, dans le Saint-Esprit, de tout le processus de l'initiation chrétienne.
- (48) En Orient, on a retenu l'unité dans le temps de la célébration liturgique des trois sacrements, soulignant ainsi l'unité de l'oeuvre du Saint-Esprit et la plénitude de l'incorporation de l'enfant à la vie sacramentelle de l'Eglise.

En Occident, on a souvent préféré reporter la confirmation de manière à retenir le contact du baptisé avec l'évêque. Ainsi les prêtres ne furent pas ordinairement habilités à confirmer.

(49) Les points essentiels de la doctrine du baptême sur lesquels les deux Eglises sont unanimes sont les suivants:

1. la nécessité du baptême pour le salut;
2. les effets du baptême, en particulier la vie nouvelle en Christ et la libération du péché originel;
3. l'incorporation à l'Eglise par le baptême;
4. la relation du baptême au mystère de la Trinité;
5. le lien essentiel du baptême avec la mort et la résurrection du Seigneur;
6. le rôle de l'Esprit Saint dans le baptême;
7. la nécessité de l'eau qui manifeste le caractère du baptême comme bain de la nouvelle naissance.

(50) Entre les deux Eglises il existe par ailleurs des différences concernant le baptême:

1. le fait que l'Eglise catholique, tout en reconnaissant l'importance primordiale du baptême par immersion, pratique habituellement le baptême par infusion;
2. le fait que dans l'Eglise catholique un diacre puisse être ministre ordinaire du baptême.

(51) De plus, dans certaines Eglises latines, pour des raisons pastorales, par exemple pour mieux préparer les confirmands au seuil de l'adolescence, l'usage s'est peu à peu répandu d'admettre à la première eucharistie des baptisés n'ayant pas encore reçu la confirmation, et pourtant les directives disciplinaires qui rappelaient l'ordre traditionnel des sacrements d'initiation chrétienne n'ont jamais été abrogées. Cette intervention, qui provoque des objections ou des réserves compréhensibles tant chez les Orthodoxes que chez des Catholiques romains, appelle à une réflexion théologique et pastorale approfondie parce que la pratique pastorale ne doit jamais oublier le sens de la tradition primitive et son importance doctrinale. Il faut, d'ailleurs, rappeler ici que le baptême conféré à partir de l'âge de raison dans l'Eglise latine est toujours suivi désormais de la confirmation et de la participation à l'eucharistie.

- (52) En même temps, les deux Églises sont préoccupées de la nécessité d'assurer la formation spirituelle du néophyte dans la foi. Pour cela, elles tiennent à souligner, d'une part, qu'il y a un lien nécessaire entre l'action souveraine de l'Esprit, réalisant par les trois sacrements la pleine incorporation de la personne à la vie de l'Eglise, la réponse de celle-ci et celle de sa communauté de foi, d'autre part, que la pleine illumination de la foi n'est possible que lorsque le néophyte, quel que soit son âge, a reçu les sacrements de l'initiation chrétienne.
- (53) On rappelle, enfin, que le Concile de Constantinople, célébré conjointement par les deux Eglises en 879-880, a établi que chaque siège conserverait les anciennes coutumes de sa tradition, l'Eglise de Rome conservant les coutumes qui lui sont propres et l'Eglise de Constantinople les siennes, et également les trônes de l'Orient (cf. Mansi XVII, 489 b).

Cassano delle Murge (Bari), Oasi Santa Maria, le 16 juin 1987

Homélie de S.E. Elie, Métropolitain de Beyrouth (Patriarcat d'Antioche) lors de la célébration orthodoxe en l'église Saint Nicolas (Bari), le dimanche 14 juin 1987, pendant la réunion de la commission pour le dialogue théologique entre l'Eglise catholique romaine et l'Eglise orthodoxe.

"Quiconque se déclare pour moi devant les hommes, je me déclarerai moi aussi pour lui devant mon Père qui est aux cieux". La foi, frères et soeurs, ce n'est pas d'abord l'adhésion à des formules, c'est l'adhésion à quelqu'un, c'est la confiance faite au Christ. Le christianisme, frères et soeurs, ce ne sont pas des formules, c'est quelqu'un, c'est Jésus, le Ressuscité qui nous ressuscite, le Vivant qui veut faire de nous des vivants. Jésus, le Dieu fait l'homme, ne veut pas agir du dehors sur l'histoire et sur l'univers que nous livrons sans cesse aux forces du néant. Il ne peut agir que par le rayonnement de son amour, comme un influx de vie et de lumière. Pour que cette vie et cette lumière pénètrent ce monde et fassent reculer la souffrance et l'horreur, il faut que des coeurs s'ouvrent librement au Dieu crucifié. Alors ces coeurs se remplissent d'amour et de lumière, ils découvrent que tout est vivant, à jamais, dans le Ressuscité. Mais la lumière est faite pour éclairer, l'amour pour se communiquer, le Christ est venu jeter le feu sur la terre. Il a dit à Paul: "Tu dois être témoin devant tous les hommes de ce que tu as vu et entendu" (Actes 22,15). Et l'auteur des Epîtres Pastorales citera à Timothée une des plus anciennes hymnes chrétiennes que nous connaissions: "Souviens-toi de Jésus Christ, ressuscité d'entre les morts" (2 Tim 2, 8). Se déclarer pour le Christ devant les hommes peut signifier la confession et le martyre chaque fois que les idoles établissent leur règne, chaque fois que César ou le veau d'or veulent se faire adorer. Cela peut signifier plus humblement qu'il faut savoir faire énigme, poser question, à travers les mots, les attitudes, les silences de la vie quotidienne. Savoir suggérer qu'il y a un sens, qu'il vaut la peine de vivre (tant de jeunes en doutent aujourd'hui), que nous n'avancions pas dans l'angoisse vers le néant, mais dans l'espérance vers la plénitude de la vie.

Il y en a, disent encore les épîtres pastorales, qui "font profession de connaître Dieu, mais par leur conduite, le renient" (Tite 1,16). Quelle conduite, alors, adopter afin de se déclarer pour lui ? Jésus nous l'indique lorsqu'il dit: "Qui aime son père ou sa mère plus que

moi n'est pas digne de moi; qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi..." (Mat 10,37), ou lorsqu'il fait la louange de celui qui "aura laissé maisons, soeurs, frères, pères, mères, enfants ou champs à cause de mon nom" (Mat 19,29).

Ce ne sont pas des paroles dures, frères et soeurs, ce sont des paroles libératrices. Il ne s'agit pas de ne pas aimer. Il s'agit d'aimer autrement. Il est remarquable que Jésus mette sur le même plan les maisons et les champs d'une part, des êtres humains de l'autre. Par là il veut dire que nous ne devons pas aimer les autres comme les maisons qui nous abritent ou les champs que nous utilisons. Par là il veut dire que nous ne devons pas aimer les autres comme des objets, pour notre sécurité, notre profit ou notre plaisir, d'un amour de possession, d'un amour qui fait de l'ego le centre du monde. Les vieux moines enseignaient que les deux grandes passions idolatriques sont l'avidité et l'orgueil et que derrière elles se cache "la peur secrète de la mort". Si le Christ est ressuscité, si je suis baptisé dans sa mort et sa résurrection, alors la véritable mort n'est plus devant moi mais derrière moi, ensevelie dans les eaux du baptême; alors le monde ne tourne plus autour de l'ego narcissique et angoissé, il gravite autour du Soleil de l'amour; alors nous recevons la grâce de savoir que les autres existent, non comme des reflets de mon ego, mais aussi intérieurement, aussi inépuisablement que j'existe; alors nous comprenons que dans l'unité du Corps du Christ, chacun porte en lui tous les hommes. Prendre sa croix en l'identifiant à la croix pascale, c'est mourir à sa propre mort pour devenir un vivant qui vivifie. Paul écrivait aux Corinthiens: "Nous sommes sans cesse livrés à la mort à cause de Jésus, afin qu'aussi la vie de Jésus se manifeste dans notre chair mortelle. Ainsi la mort fait son oeuvre en nous et la vie en vous" (2 Cor 4, 11-12). Mourir à sa propre mort, c'est permettre que l'autre soit, c'est accepter l'altérité de l'autre comme le Christ l'a fait - jusqu'à la croix. Ainsi tout nous est rendu dans la lumière de l'éternité: nous recevons " beaucoup plus et, en partage, la vie éternelle" (Mat 19, 29). Nous recevons beaucoup plus: non plus des choses, mais des visages que nous ne pouvons pas posséder, mais dont nous sommes désormais responsables. Non plus des objets, mais des icônes secrètement transparentes à

l'infini. C'est bien ce que nous demandons chaque jour dans le "Notre Père": "Remets-nous nos dettes comme nous remettons aussi à ceux qui nous doivent". Remets-nous nos dettes, à nous qui te devons tout, afin que nous vivions seulement par ta grâce, afin que nous comprenions que les autres ne nous doivent rien, qu'ils sont seulement les visages de ta grâce. Il n'y a pas d'autre choix: tout est absurde ou tout est grâce, tout est mort ou tout est résurrection. En Christ, la mort devient l'amour c'est-à-dire la vie éternelle. Alors, régénérés, nous jugerons le monde pour lui dire qu'il est pardonné. Les épîtres pastorales reprennent la parole de Jésus dans l'Evangile selon Saint Matthieu: "Si nous le renions, lui aussi nous reniera", mais pour ajouter aussitôt: "si nous sommes infidèles, lui reste fidèle, car il ne peut se renier lui-même" (2 Tim 2, 10). Lorsque Jésus promet que celui qui interrompt avec les autres toute relation de possession retrouve tout, non plus dans l'ombre de la mort, mais dans la lumière du Royaume, il s'adresse à Pierre: au disciple à la fois faible et impétueux, présomptueux, qui bientôt le reniera, mais sera plus tard pardonné, Pierre qui est l'image même du pécheur pardonné. Il suffit que l'homme qui re-nie, qui nie deux fois, qui nie Dieu et l'homme pourtant à jamais unis en Jésus, il suffit que cet homme se tourne un instant vers celui qui l'a abandonné - que ce soit par un gémissement ou un humble geste d'amour: "J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger" - , et Jésus qui ne peut se renier lui-même l'accueille dans l'immense joie du pardon. Sachons alors nous accueillir les uns les autres comme des pécheurs pardonnés qui se pardonnent réciproquement.

Frères et soeurs, ce qui est vrai de la relation à l'autre en général est encore plus vrai de la relation à l'autre chrétien, à celui qui, comme nous, tend par la prière vers le Christ, ce "centre où convergent les lignes" disait Maxime le Confesseur. Nous sommes ici, vous le savez, pour tenter de mieux nous comprendre, après tant de siècles de séparation, catholiques et orthodoxes, Eglise d'Occident et Eglise d'Orient, deux Eglises ou une seule Eglise blessée, je ne sais, Dieu le sait. Désormais, au moment où s'enfante douloureusement une civilisation planétaire, nous ne pouvons plus exister,

nous ne pouvons plus progresser les uns sans les autres, "pour que le monde croie". Certes, les problèmes historiques et dogmatiques existent toujours, mais il y a d'abord l'unité de la grande famille chrétienne. Aujourd'hui la véritable hérésie, frères et soeurs, ce serait de se préférer soi-même, comme le Pharisien de la parabole, si orgueilleux de ne pas être comme les autres. C'est pourquoi "beaucoup des premiers seront derniers et beaucoup de derniers premiers" (Mat 19, 30). L'orgueil, le mépris et la peur nous ont séparés, l'humilité et l'amour nous uniront.

LISTE DES MEMBRES CATHOLIQUES PRESENTS A LA REUNION

1. Cardinal Jean WILLEBRANDS, Secrétariat pour l'unité des chrétiens, Vatican
co-président de la Commission
2. Cardinal Salvatore PAPPALARDO, archevêque de Palerme
3. Cardinal Roger ETCHEGARAY, Commission Justice et Paix, Vatican
4. Cardinal Friedrich WETTER, archevêque de Munich, RFA
5. Mgr Nicolas FOSCOLOS, archevêque des catholiques d'Athènes, Grèce
6. Mgr Mariano MAGRASSI, archevêque de Bari, Italie
7. Mgr Miroslav MARUSYN, Congrégation pour les Eglises orientales, Vatican
8. Mgr Georges ABI-SADER, Patriarcat maronite, Bkerké, Liban
9. Mgr William H. KEELER, évêque d'Harrisburg, Pennsylvanie, USA
10. Mgr Ioan ROBU, administrateur apostolique, Bucarest, Roumanie
11. R.P. Peter-Hans KOLVENBACH, préposé général de la Compagnie de Jésus, Rome
12. R.P. Pierre DUPREY, Secrétariat pour l'unité des chrétiens, Vatican
13. Mgr Michele MACCARONNE, Comité pontifical des sciences historiques, Vatican
14. R.P. Jean CORBON, Beyrouth, Liban
15. Mgr Frederick R. McMANUS, Washington, USA
16. R.P. Dimitri SALACHAS, Athènes, Grèce
17. R.P. Ernst SUTTNER, Faculté de théologie, Université de Vienne, Autriche
18. R.P. Hermann VOGT, Tübingen, RFA
19. R.P. Emmanuel LANNE, Monastère bénédictin, Chevetogne, Belgique
20. R.P. Jean TILLARD, Faculté dominicaine de théologie, Ottawa, Canada
21. R.P. André de HALLEUX, Université de Louvain, Belgique
22. R.P. John LONG, Institut pontifical oriental, Rome
23. R.P. Waclaw HRYNIEWICZ, Faculté de théologie de Lublin, Pologne
24. R.P. Patrick van der AALST, Nijmegen, Pays-Bas
25. Vittorio PERI, Bibliothèque apostolique vaticane, Vatican

Mgr Eleuterio FORTINO, Secrétariat pour l'unité des chrétiens,
Vatican, co-secrétaire de la Commission

LISTE DES MEMBRES ORTHODOXES PRESENTS A LA REUNION

1. Archevêque STYLIANOS d'Australie, Patriarcat oecuménique,
co-président de la Commission
2. Métropolitaine JEAN de Pergame (Zizioulas), Universités de Glasgow et de Thessalonique
3. Métropolitaine DIONYSIOS de Memphis, Patriarcat d'Alexandrie
4. Stylianos PAPAPOPOULOS, Université d'Athènes, Grèce
5. Métropolitaine ELIE de Beyrouth, Liban (Patriarcat d'Antioche)
6. Olivier CLEMENT, Institut Saint-Serge, Paris
7. Métropolitaine GERMANOS de Petra (Patriarcat de Jérusalem)
8. Georges GALITIS, Université d'Athènes, Grèce
9. Evêque SAVA de Sumadija (Patriarcat de Serbie)
10. Stojan GOSEVIC, Faculté de théologie de Belgrade, Yougoslavie,
co-secrétaire de la Commission
11. Métropolitaine ANTOINE de Transylvanie (Patriarcat de Roumanie)
12. Père Dumitru RADU, Institut de théologie de Bucarest, Roumanie
13. Evêque IOANN de Dragovitsa (Patriarcat de Bulgarie)
14. Père Nicolas SHIVAROV, Académie de théologie de Sofia, Bulgarie
15. Métropolitaine CHRYSANTHOS de Morphou (Eglise de Chypre)
16. Makarios PAPACHRISTOPHOROU, Soleas, Chypre
17. Métropolitaine CHRYSOSTOMOS de Peristerion (Eglise de Grèce)
18. Théodore ZISSIS, Université de Thessalonique, Grèce
19. Père Nicolas LENCZEWSKI, Faculté de théologie de Varsovie (Eglise de Pologne)
20. Père Nicolas LENCZEWSKI jr, Varsovie, Pologne
21. Père Matti SIDOROFF, Séminaire théologique de Kuopio (Eglise de Finlande)
Evêque SPYRIDON d'Apamée, secrétaire exécutif.

Commission paritaire : n° 56 935

Abonnement annuel

Directeur : Michel EVDOKIMOV

SOP mensuel SOP + Suppléments

Rédacteur : Jean TCHEKAN

France	130 F	300 F
Autres pays	160 F	400 F

ISSN 0338 - 2478

Tiré par nos soins

c.c.p. : 21 016 76 L Paris